

PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE

Année scolaire : 2017-2018

Circonscription de L'ARBRESLE

Ecole élémentaire/maternelle/primaire	Ecole élémentaire publique des Sources
Coordonnées : Adresse, N°de tel, adresse mail	Route d'Ancy 69210 Savigny – 04.74.01.13.51 ce.0691446x@ac-lyon.fr
direction	M. LAGRANGE Didier

Date	25/06/2018
Ouverture de séance	18 h 30
Clôture de séance	20 h 45

Présents

NOM	FONCTION	Membre permanent (cocher)
M. Fornas	1 ^{er} Adjoint	X
Mme Ribeyron	Adjointe aux affaires scolaires	X
Mme Guyot	Enseignante – adjointe élémentaire	X
Mme Giraud	Enseignante – adjointe élémentaire	X
Mme Tardy	Enseignante – adjointe élémentaire	X
Mme Barbier	Enseignante – adjointe élémentaire	X
M. Lagrange	Enseignant – directeur élémentaire	X
Mme Lafaurie	Parent déléguée	X
Mme Vandamme	Parent déléguée	X
Mme Dufour	Parent déléguée	X
M. Ligot	Parent délégué	X
M. Lenne	Dden	X

Absents excusés

Mme Potok	Ien	X
Mme Huitel	Enseignante – adjointe complément Mme Giraud	
Mme Viallon	Enseignante – adjointe (1/4 de décharge direction)	
Mme Dargère-Bazan	Conseillère municipale	
Membre du Rased		X
Mme Lafond	Parent déléguée	

Pouvoirs membres de droit absents

Ordre Du Jour

1. Bilan année scolaire 2017-2018
2. Préparation année scolaire 2018-2019
3. Projets futurs
4. Sorties scolaires
5. Coopérative scolaire : bilan et prévision
6. Questions de la mairie, des parents

Pour information

Pour information et organisation

Pour consultation et accord

Pour information et demandes

Pour information et avis

Pour information

Compte-rendu du conseil

Préambule :

- Mme Guyot assure la prise de notes.
- Les personnes présentes **approuvent à l'unanimité (0 contre, 0 abstention) le compte-rendu du précédent conseil d'école du 5 mars 2018.**

1/2- Bilan année scolaire 2017-2018/Préparation année scolaire 2018-2019.

a) fonctionnement pédagogique :

Le nombre d'inscrits est actuellement de **107 pour 5 classes et 7 enseignants** (5 titulaires et 2 compléments).

Cette fin d'année, 17 enfants partent au collège, 2 enfants déménagent et une enfant change d'école ce qui fait **20 départs au total.**

L'équipe enseignante titulaire reste la même l'année prochaine. Mme Giraud travaillant à 75 % et M. Lagrange pour son quart de décharge (qui devrait revenir le **vendredi**) seront complétés par un Professeur des Ecoles Stagiaire.

Les effectifs prévisionnels actuels sont de **107 élèves à la rentrée**, avec 20 inscriptions faites à ce jour donc pas de fermeture, répartis de la façon suivante :

CP (21) Mme Giraud

CE1 (21) M. Lagrange

CE2 (19 + 2 enfants en aménagement scolaire) Mme Guyot

CM1 (21) Mme Barbier

CM2 (23) Mme Tardy

Les vacances d'été débuteront **vendredi 6 juillet à 15 h 45** après la classe.

La rentrée des élèves aura lieu le lundi 3 septembre 2018 à 8 h 20.

La rentrée des enseignants se fera le vendredi 31 août.

Le rythme scolaire des écoles publiques revient dès la rentrée 2018 à **4 jours par semaine** avec les horaires suivants : **matin 8 h 30 / 11 h 30 – après-midi 13 h 30 / 16 h 30.** Les documents pour s'inscrire aux services périscolaires ont déjà été donnés aux familles.

La date de la réunion de rentrée réunissant tous les parents sera communiquée à la rentrée. Elle aura lieu après la rentrée et sera suivie le même soir par les réunions de classe afin de regrouper ces temps de communication comme l'année passée.

Les élèves de CE1 et CM2 iront à la piscine l'année prochaine de septembre à janvier, les CP et les CE2 de janvier à juin.

4 VPI tactiles ont été installés par la Municipalité cette année (2 en septembre et 2 en juin) : toutes les classes sont maintenant équipées. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour cet investissement. M. Fornas informe le conseil que les portes intérieures devraient être changée cet été pour être aux normes.

Le projet T@ndem n'a pas abouti : trop chronophage (1 h à 2 h par semaine), mal organisé et trop ambitieux et surtout commencé trop tard dans l'année. Les enseignants s'excusent auprès des parents qui s'étaient engagés à leur côté.

Le projet Théâtre, commencé en janvier, a abouti à 3 jours de représentations devant les parents des classes. Ce projet très chronophage aussi (1 h minimum par semaine) a été encadré par Mme Fiore et financé par la Municipalité que les enseignants remercient une nouvelle fois.

Les parents estiment que l'information sur les dates de représentations a été trop tardive et n'a pas permis à certains de s'organiser pour y assister. M. Lagrange précise qu'un mot a été donné 15 jours avant dès que la possibilité d'utiliser la salle du petit théâtre a été confirmée pour les 3 soirs : il ne pouvait pas informer les parents avant. Néanmoins les parents demandent que les informations soient données bien plus tôt ce à quoi M. Lagrange répond qu'il fait son possible et qu'il continuera mais qu'il est difficile de trouver le bon timing. Il rappelle aussi que tous les mots doivent être signés ce qui n'est pas le cas.

3- Projets futurs.

Le projet d'école transplantée l'année prochaine s'est orienté sur les châteaux de la Loire : la Normandie étant trop loin et demandant un temps, une organisation plus importantes.

Pour l'instant l'école est en attente de réponse pour la disponibilité de centres PEP. Mme Lafaurie propose de contacter l'organisme « Temps jeune ». Elle rappelle que sans information claire de la part de l'école, les parents ne s'investissent pas beaucoup et que la somme disponible est très inférieure à celle d'il y a 2 ans pour la même époque. M. Lagrange répond qu'il contactera les différents organismes et rappelle qu'une classe transplantée est un projet important et pédagogique qui demande du temps de réflexion.

Le 11 novembre 2018 sera célébré le centenaire de la signature de l'armistice de la première guerre mondiale. M. Lagrange demande à la Municipalité s'il est possible d'avoir une collaboration encore plus étroite que d'habitude pour cet événement. M. Fornas répond qu'il est prévu une cérémonie différente et que les écoles seront invitées à y participer.

M. Lagrange en profite pour réitérer la demande de poser au fronton de l'école les couleurs de la France et de l'Europe avec la devise française. M. Fornas informe que c'est en cours.

4- Sorties scolaires.

Toutes les classes ont assisté à une représentation théâtrale « peau d'âne » le matin du jeudi 7 juin 2018 au Théâtre Tête d'Or à Lyon, puis pique-niqué l'après-midi au parc de la Tête d'Or.

Toutes les classes se sont déplacées à la Médiathèque une fois par semaine.

Les classes de CM1 et CM2 ont bénéficié du Cultr'en bus sur le thème de la première guerre mondiale.

5- Coopérative scolaire.

Cette année l'APE a pris la décision de verser directement sur la caisse OCCE la subvention sortie ce qui représentait la somme de 3 240 €. Il reste actuellement suite aux différentes sorties effectuées environ 1 000 € : M. Lagrange demande au conseil son accord pour utiliser cette somme pour inscrire toutes les classes au Prix littéraire des Incorruptibles et investir dans des jeux pour l'accueil en classe du matin. Le conseil donne son accord. M. Lagrange rappelle que toute subvention versée doit faire l'objet de dépenses justifiées auprès des comptables de l'OCCE.

Il informe le conseil que la vente des gâteaux, interrompue en cours d'année suite à l'accident mortel survenu dans le Rhône, a rapporté à ce jour 516 € dédiés au financement de la classe transplantée.

Un bilan complet sera mis en ligne sur le site de l'école

6- Questions :

Les parents demandent comment s'organise les cours d'anglais sur l'école et pourquoi il n'y a pas de régularité. M. Lagrange précise qu'en effet cette année l'enseignement de l'anglais n'a pas été régulier voire faible. En effet, les nombreux projets (Tandem, Théâtre, Frapna, etc.) menés cette année ont nécessité un aménagement du temps scolaire et pour préserver les matières essentielles (français, mathématiques et questionner le monde) ce temps a été pris sur l'anglais et accessoirement sur le sport.

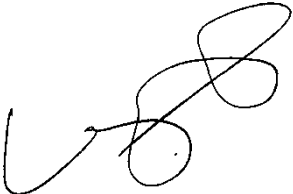
Les parents s'inquiètent quand même d'un éventuel niveau bas en anglais des élèves de Savigny : M. Lagrange répond que depuis de nombreuses années les résultats des élèves de Savigny au collège en anglais sont plus qu'honorables (14 de moyenne générale pour le troisième trimestre de cette année scolaire...) et que l'équipe enseignante fait au mieux pour respecter les programmes au plus près.

Relevé de décisions

Si une décision est adoptée par vote, il est impératif de voir apparaître le nombre de votants (uniquement les membres de droit) et le résultat du vote avec le détail des voix pour, contre, abstentions et des nuls.

Savigny le 25/06/2018

Rédigé par le président du conseil d'après les notes du secrétaire de séance

Président de séance :	Secrétaire de séance
Nom et signature LAGRANGE Didier 	Nom et signature GUYOT Véronique